



## MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction générale de l'Aviation civile*

Paris, le

—  
*Direction du transport aérien*

*Sous-direction du développement durable*

—  
Note concernant le projet d'arrêté instaurant des mesures provisoires de suivi des trajectoires sur l'aérodrome de Paris-Orly

—  
L'objet du projet d'arrêté soumis à consultation est de mettre en œuvre un dispositif de suivi des trajectoires sur Paris-Orly à l'occasion de la période des travaux programmés entre le 29 juillet et le 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Les commandants de bord des aéronefs turboréacteurs volant selon les règles de vol aux instruments devront maintenir leur appareil à l'intérieur de zones définies dans l'annexe de l'arrêté associées à la procédure de départ déclarée en service. Ces dispositions ne font toutefois pas obstacle à une sortie anticipée desdites zones pour des raisons de sécurité.

Pour plus de détails on se référera à la note de présentation complète (cf. lien).